



## Lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine n°45 Le 20 février 2015

**Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine vous invite à prendre connaissance de l'actualité des services de l'État en région**

### Actualité gouvernementale

***Matthias FEKL, Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger en Ille-et-Vilaine lundi 16 février 2015***



Le secrétaire d'État chargé du commerce extérieur et de la promotion du tourisme a entamé son déplacement par le chantier du Couvent des Jacobins, futur Centre des congrès de Rennes. La mise en service de l'édifice actuellement sur pilotis est prévue pour 2018.

Matthias Fekl s'est ensuite rendu à Saint-Thurial chez «Spectaculaires», une société qui réalise des créations scénographiques (images, sons et lumières). À l'issue de la visite, le secrétaire d'État a participé à des échanges sur le thème du développement du tourisme avec des élus de « Destination Tourisme Brocéliande » et Maria Vadillo, Présidente du comité régional du tourisme.

Enfin, il a visité les locaux de l'entreprise CL Corporation à Bruz qui conçoit et réalise des attractions dynamiques avec effets spéciaux. Il a pu échanger avec les dirigeants de l'entreprise sur le thème de l'internationalisation des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille moyenne (ETM).

[En savoir +](#)

## ***Patrick Strzoda reçoit une délégation saoudienne en préfecture de région***



Dans le cadre du développement de la coopération entre la France et l'Arabie Saoudite en matière de sécurité alimentaire et en particulier dans la filière volaille, Patrick Strzoda, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, a reçu mardi 17 février, une délégation saoudienne d'une dizaine de personnes issues du ministère de l'agriculture et du fonds de développement de l'agriculture saoudien.

La thématique de l'excellence française dans le domaine de la sécurité alimentaire a tenu une place importante au cours de cette rencontre à laquelle Michel Morin, vice-président du Conseil régional de Bretagne et plusieurs responsables du monde agricole breton ont participé. En effet, la Bretagne est la première région de production de volailles françaises et l'Arabie Saoudite est le plus gros client de la production de volailles bretonnes.

[En savoir +](#)

## **Agriculture**

### ***Le Préfet de la région Bretagne a réuni l'ensemble des acteurs de la filière porcine mercredi 18 février 2015***



Patrick Strzoda, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, a réuni le 18 février les acteurs de la filière porcine afin de présenter les mesures d'urgence pour permettre aux producteurs porcins de surmonter les difficultés qu'ils rencontrent actuellement et d'identifier des perspectives partagées à moyen et long terme pour la filière. Cette réunion fait suite à la rencontre entre le ministre de l'agriculture, M. Le Foll, et le président de la Fédération nationale porcine, M. Auffray, qui s'est tenue le 17 février 2015.

L'ensemble des acteurs de la filière ont participé à cette réunion autour des pouvoirs publics : représentants des producteurs, industriels, grande distribution, fournisseurs d'aliments, réseaux bancaires, chambres d'agriculture et syndicats professionnels. Le constat sur la gravité de la crise traversée a été partagé par tous les participants.

Les échanges doivent se poursuivre dans le cadre des cellules de crise départementales qui seront réunies rapidement pour identifier les éleveurs en difficulté et coordonner la mise en place des dispositifs de soutien.

L'ensemble des acteurs a également convenu de la nécessité à travailler à des mesures structurelles comme la valorisation des produits français sous le logo VPF (viande de porc française) et à la rénovation des relations commerciales, intégrant une part de contractualisation à moyen et long terme, en complément des discussions menées par le gouvernement français pour lever l'embargo russe et en limiter les effets immédiats.

[En savoir +](#)

## Environnement

### ***14ème Conférence bretonne de l'énergie : L'Etat et la Région accompagnent les territoires pour la transition énergétique en Bretagne***



Le Préfet de région, Patrick Strzoda, et le Président du Conseil régional, Pierrick Massiot, ont réuni, ce mercredi 18 février, la 14ème Conférence bretonne de l'énergie afin de poursuivre les efforts engagés en faveur de la transition énergétique en Bretagne.

Alors que le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte est en cours de discussion au Sénat, la Conférence a été l'occasion de présenter aux acteurs bretons de l'énergie les dispositifs et les financements qui leur permettront de mettre en œuvre concrètement la transition énergétique. Qu'il s'agisse de développement des énergies renouvelables, de rénovation énergétique de l'habitat, de réseaux électriques intelligents..., les leviers à disposition des territoires sont nombreux.

Dans un second temps, les bilans énergétique et thermique (Énergies renouvelables, boucles énergétiques locales, dispositif Certificat d'économie d'énergie) ont également été présentés aux participants.

À l'issue de la conférence, le Préfet de région et le Président du Conseil régional ont félicité les six lauréats bretons de l'appel à projet « territoires à énergie positive pour la croissance verte », initié par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et leur ont remis le panneau actant leur engagement dans la démarche.

[En savoir +](#)

## Citoyenneté

### ***Cérémonie en hommage aux trois militaires de la gendarmerie décédés, victimes du devoir en 2014***



Lundi 16 février 2015 à 10h30 Place de l'Hôtel de Ville de Rennes, s'est déroulée la cérémonie organisée en hommage aux trois militaires de la gendarmerie décédés, victimes du devoir en 2014.

Elle était placée sous l'autorité du Général de corps d'armée Hervé Renaud, commandant la région de gendarmerie de Bretagne et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest, en présence de Patrice Faure, Secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, représentant Patrick Strzoda, Préfet pour la zone de défense et de sécurité Ouest, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, de Lénaïc Briero, adjointe au maire, représentant Nathalie Appéré, députée d'Ille-et-Vilaine et maire de Rennes.

Lors de la cérémonie, un texte de Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, a été lu avant le dépôt de gerbes.

[En savoir +](#)

## Élections

### **Élections départementales de mars 2015 : publication des candidatures pour le 1er tour**



Les 22 et 29 mars prochains, les électeurs seront appelés aux urnes pour élire les nouveaux conseillers départementaux.

Les candidats avaient une semaine pour se déclarer, entre le 9 et le 16 février. Cette période de dépôt des candidatures pour le premier tour étant close, la liste des candidats aux élections départementales est désormais disponible. Cette liste peut néanmoins être amenée à évoluer puisque les dernières candidatures déposées sont en cours de vérification par les préfetures.

Dans les 27 cantons d'Ille-et-Vilaine 244 candidats, 122 binômes (un homme et une femme) sont en lice pour 54 sièges.

[En savoir +](#)

## Sécurité

### **Appel à la prudence pendant les grandes marées**



Du jeudi 19 au dimanche 22 février, des coefficients de marée exceptionnels (compris entre 100 et 118) sont prévus. Ces forts coefficients vont attirer de nombreuses personnes. La Préfecture d'Ille-et-Vilaine appelle à la plus grande prudence dans toutes les activités se déroulant en bord de mer, et en particulier pour la pêche à pied ou les promenades sur le littoral. Quelques minutes peuvent parfois suffire pour être isolé par la marée montante.

Les grandes marées ont pour conséquence d'augmenter le marnage (différence entre la hauteur de la pleine mer et celle de la basse mer) avec un brassage d'eau de mer plus important ; elles rendent donc les courants marins plus forts et la mer plus dangereuse.

[En savoir +](#)

### **Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements à partir du 8 mars 2015**



Toutes les deux minutes, un incendie se déclare en France. Leur nombre a doublé en vingt ans. Plus que le feu lui-même ce sont les fumées qui tuent : 80 % des victimes d'incendie meurent intoxiquées par les fumées.

Un geste simple, peu coûteux, peut sauver des vies : l'installation dans chaque logement d'au moins un détecteur de fumée.

Lorsqu'un incendie se déclare, les dispositifs constructifs du bâtiment doivent être tels que les occupants puissent évacuer et les services de secours intervenir, dans de bonnes conditions.

L'objectif est de limiter le développement et la propagation du feu au sein du bâtiment.

[En savoir +](#)



SUIVEZ-NOUS SUR  
TWITTER !

«@bretagnegouv»



Retrouvez l'actualité du Préfet de Bretagne  
et d'Ille-et-Vilaine, des services de l'Etat

Bénéficiez d'informations pratiques et  
d'alertes en cas d'événements...



Toute l'actualité des services de l'Etat en Bretagne et en Ille-et-Vilaine sur :

[www.bretagne.gouv.fr](http://www.bretagne.gouv.fr)

[www.ille-et-vilaine.gouv.fr](http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr)



[Prefet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](#)



[@bretagnegouv](#)

Directeur de la publication : Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

Crédits photos : Service Régional de la Communication Interministérielle, Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité, Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine, Ministère de l'Intérieur, RG Bret, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne.